

Politique d'IA responsable

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

PUBLICATION : 21 janvier 2026

Révision : N/A

Cette Politique établit l'engagement de Magna en faveur d'une utilisation et d'un développement responsables des solutions d'intelligence artificielle dans l'ensemble de ses opérations, produits et processus commerciaux. Ces solutions offrent des opportunités de création de valeur, mais peuvent également engendrer des risques juridiques, de réputation et autres pour Magna, ses employés et les autres parties prenantes. Votre respect rigoureux de cette Politique est essentiel pour promouvoir une utilisation sûre et responsable de l'intelligence artificielle afin de maximiser les opportunités et de minimiser les risques.

MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE

La présente Politique s'applique à Magna International Inc. et à tous ses groupes opérationnels, divisions (y compris les coentreprises contrôlées), filiales et autres activités à l'échelle mondiale. Cette Politique s'applique également à toutes les personnes qui agissent au nom de Magna, y compris les employés à temps plein ou à temps partiel de Magna, les prestataires indépendants, les dirigeants, les administrateurs, les consultants et les agents. Dans la présente Politique, nous désignons toutes ces personnes par les termes « vous » ou « Personnes de Magna ».

La présente Politique définit les exigences relatives à une utilisation et un développement responsables, éthiques et sûrs, par vous, des éléments suivants :

- toutes les **Solutions d'IA**, y compris **Systèmes d'IA traditionnels**, **Systèmes d'IA générative**, **Agents d'IA**, et **l'IA agentique** ; et
- tous les **Résultats d'IA** générés par une **Solution d'IA**.

L'« **Utilisation** » d'une **Solution d'IA** signifie que vous utilisez une **Solution d'IA** existante développée par Magna ou un tiers pour effectuer les opérations suivantes :

- des tâches simples, comme générer un courriel ou une image, résumer un texte ou répondre à une question ; ou
- des tâches plus complexes, telles que le soutien au développement des produits, aux processus commerciaux et aux initiatives d'automatisation de la production de Magna.

Le « **Développement** » d'une **Solution d'IA** signifie que vous avez un niveau d'interaction plus élevé avec la solution, ce qui s'étend à tout ce qui suit :

- l'élaboration des spécifications pour la **Solution d'IA** ;
- la construction, la conception, l'amélioration ou l'entraînement du modèle et de l'algorithme de la **Solution d'IA** ;
- la collecte, le traitement ou l'entraînement des jeux de données sous-jacents à la **Solution d'IA** ;
- les tests ou la validation de la **Solution d'IA** ; ou
- l'utilisation d'un outil tiers à des fins de **Développement**.

Le **Développement** d'une **Solution d'IA** peut être réalisé :

- exclusivement à des fins internes (par exemple, l'automatisation de la production) ;
- pour une utilisation par des parties prenantes externes (par exemple, des clients, fournisseurs ou autres partenaires commerciaux) ; ou

- pour une intégration dans les produits de Magna.

En outre, le **Développement** d'une **Solution d'IA** peut être effectué :

- en interne par des Personnes de Magna (par exemple, au moyen d'outils tiers tels que NVIDIA Isaac Sim, ainsi que via des fonctionnalités d'IA intégrées dans des systèmes traditionnels tels que CATIA) ;
- par un partenaire tiers pour ou au nom de Magna ; ou
- conjointement par une équipe comprenant des Personnes de Magna et du personnel d'un développeur tiers.

Outre les termes « utilisation » et « développement », d'autres termes clés apparaissent en gras dans la présente Politique. Les définitions de ces termes clés se trouvent dans [Annexe A](#) à cette Politique.

IA RESPONSABLE CHEZ MAGNA

La réalisation de gains de productivité grâce à l'**IA**, tout en minimisant les risques et en assurant la sécurité de nos employés, est une priorité pour Magna. Vous jouez un rôle essentiel pour aider Magna à atteindre ces objectifs en suivant scrupuleusement les principes et pratiques ci-dessous :

1. Comprendre et gérer les risques liés à l'utilisation des Solutions d'IA

L'utilisation de **Solutions d'IA** peut engendrer des risques qu'il vous faut comprendre et gérer, notamment :

- **Biais** : Les **Solutions d'IA** peuvent apprendre et renforcer les biais présents dans leurs données d'entraînement, ce qui peut entraîner des résultats faussés et des conséquences imprévues, telles que des pratiques d'embauche discriminatoires. Vous devez être vigilant face au risque de biais et adopter une approche critique lors de l'évaluation des **Résultats d'IA** afin de déceler tout biais.
- **Menaces en matière de cybersécurité** : Les **Solutions d'IA** peuvent être utilisées ou exploitées pour lancer des cyberattaques, voler des identités et compromettre la sécurité. Vous ne devez jamais utiliser une **Solution d'IA** à ces fins ni à aucune autre fin illégale. En outre, vous contribuez à la protection de Magna contre les cyberattaques et autres menaces externes en n'installant pas de plug-ins, connecteurs, modules complémentaires ou API non autorisés sur des **Solutions d'IA**.
- **Manque de transparence** : Les algorithmes d'**IA** fonctionnent selon des modalités encore mal comprises et produisent souvent des **Résultats d'IA** imparfaits. Comme expliqué plus en détail ci-dessous, vous devez exercer une supervision des **Résultats d'IA** afin de garantir qu'ils sont exacts, fiables, pertinents, exempts de biais et appropriés à l'usage prévu.
- **Confidentialité et protection des données** : De nombreuses **Solutions d'IA** collectent des données lors de leur utilisation, donnant potentiellement aux développeurs accès à des données confidentielles et/ou juridiquement protégées et à des informations personnelles. Vous devez refuser qu'un **Système d'IA générative** tiers utilise les **entrées appartenant à Magna ou contrôlées par elle** (y compris les informations personnelles des Personnes de Magna) pour entraîner, développer ou réviser son modèle.
- **Droits de propriété intellectuelle** : Les **Systèmes d'IA générative** peuvent produire des **Résultats d'IA** qui violent les droits de propriété intellectuelle de tiers. Par exemple, l'utilisation de textes écrits sans mention de source ni citation appropriée, l'utilisation ou la copie non autorisée d'images, d'œuvres d'art, de dessins, de codes logiciels ou d'autres documents, la suggestion de conceptions ou de procédés de produits qui enfreignent les brevets de tiers. Vous ne devez pas utiliser les **Solutions d'IA** et les **Résultats d'IA** d'une manière qui enfreint les droits de propriété intellectuelle de tiers (y compris les droits d'auteur, les brevets, les dessins et modèles et les marques de commerce). De plus, si vous utilisez des **Solutions d'IA** pour créer un produit de travail ou livrable que Magna pourrait avoir besoin de protéger en vertu des lois sur la propriété intellectuelle, vous devez collaborer avec l'équipe juridique de Magna en matière de propriété intellectuelle afin de garantir que Magna soit en mesure de protéger tout produit de travail pouvant être basé sur des **Résultats d'IA**.

2. Supervision des exercices

Les **Résultats d'IA** nécessitent un examen humain critique avant d'être finalisés, utilisés et/ou partagés en interne ou en externe. Étant donné que vous êtes responsable de tout **Résultat d'IA** utilisé par vous dans le cadre de votre travail pour Magna, vous devez faire preuve d'une évaluation réfléchie, d'une analyse critique et d'un jugement raisonné avant de vous appuyer sur des **Résultats d'IA**.

Vous ne devez pas vous appuyer sur des **Résultats d'IA** dont vous savez qu'ils ont été générés en violation de la Législation en vigueur ou des droits de tiers, ou qui pourraient porter atteinte à la réputation de Magna. Les exemples peuvent inclure des **Résultats d'IA** qui enfreignent les droits d'auteur ou les droits de marque de tiers.

Si, après avoir déployé des efforts raisonnables, vous restez incertain quant à la validité d'un **Résultat d'IA**, ne vous y fiez pas, en particulier dans les situations comportant un risque juridique ou de réputation important.

3. Utilisation des Solutions d'IA approuvées par Magna

Magna a validé un certain nombre de **Solutions d'IA** afin d'assurer leur conformité à ses normes de cybersécurité ainsi qu'à ses politiques de confidentialité et de protection des données. Dans la mesure du possible, vous devez utiliser les **Solutions d'IA approuvées par Magna**, notamment :

- **MAVIS** ;
- Microsoft M365 Copilot et les assistants Copilot Chat ;
- GitHub Copilot, assistant de codage et de programmation ;
- La plateforme Microsoft Azure AI Foundry Models ;
- Le service Amazon Bedrock pour l'accès et la gestion de modèles de fondation ; et
- La plateforme Databricks.

Si vous souhaitez utiliser une **Solution d'IA** et que vous prévoyez de l'utiliser avec des **Entrées appartenant à ou contrôlées** par Magna, vous devez d'abord vérifier qu'elle figure bien sur la liste des **Solutions d'IA approuvées sur Al MagNet – Solutions et technologies d'IA**. Si elle n'est pas encore approuvée, vous êtes tenu de la proposer dans **MagNet** et de suivre le processus d'approbation applicable.

Vous devez toujours considérer qu'aucune confidentialité n'est garantie pour les **Entrées** saisies dans une **Solution d'IA** non approuvée. Par conséquent, toute **Entrée** utilisée dans une **Solution d'IA** non approuvée pourrait compromettre les droits de propriété intellectuelle de Magna.

4. Utilisations interdites

Vous n'êtes pas autorisé à utiliser les **Solutions d'IA** pour accomplir un acte ou obtenir un résultat interdit par la loi, ou qui nuirait à la réputation de Magna, notamment par toute forme de fraude, de discrimination, de harcèlement, d'intimidation, de brimades ou autre préjudice. De plus, vous n'êtes pas autorisé à utiliser les **Solutions d'IA** pour effectuer les opérations suivantes :

- manipuler le comportement ou exploiter les vulnérabilités de toute personne de manière nuisible, y compris les vulnérabilités liées à l'âge, au handicap ou à une situation sociale ou économique particulière ;
- évaluer ou classer une personne de manière à ce que cela puisse entraîner une discrimination ou un préjudice, notamment en fonction de son comportement social ou de ses caractéristiques personnelles ;
- créer des bases de données de reconnaissance faciale (émotionnelle) par la collecte non ciblée d'images faciales ;
- reconnaître les émotions d'une personne sur son lieu de travail ; ou
- catégoriser une personne en fonction de caractéristiques personnelles sensibles ou protégées par la loi, notamment l'origine ethnique, la religion, l'âge, l'orientation sexuelle et les opinions politiques, d'une manière susceptible d'entraîner une discrimination ou un préjudice.

5. Inclusion de clauses de non-responsabilité relatives à l'IA

Vous devez ajouter une clause de non-responsabilité relative à l'**IA** dans toute situation impliquant des **Solutions d'IA** où le fait de ne pas le faire pourrait raisonnablement nuire ou induire en erreur d'autres personnes.

- **Obligation juridique** : Dans toute situation où la **Législation en vigueur** nécessite l'inclusion d'une clause de non-responsabilité, vous **devez** en utiliser une.
- **Meilleures pratiques** : Pour les éléments courants, tels que les courriels quotidiens, une clause de non-responsabilité n'est généralement pas nécessaire.. Dans d'autres situations exposées au public ou critiques pour l'activité, telles que des travaux largement générés par l'**IA** et/ou susceptibles d'influencer de manière significative des décisions, l'ajout d'une clause de non-responsabilité **doit** être envisagé.

D'autres situations spécifiques dans lesquelles une clause de non-responsabilité relative à l'IA **doit** être utilisée incluent notamment les cas où :

- des **Solutions d'IA** interagissent directement avec des personnes (par exemple, des chatbots) et qu'il n'est pas clair, pour une personne raisonnablement informée, que l'interaction implique une **Solution d'IA** ;
- les **Résultats d'IA** que vous utilisez ou diffusez comprennent des images, des contenus audio ou vidéo manipulés qui paraissent faussement authentiques ou pourraient raisonnablement être perçus comme authentiques ; et
- les **Résultats d'IA** sont destinés à informer des parties prenantes internes ou externes sur des questions d'intérêt public (par exemple, des communications relatives à des produits, services ou à la sécurité susceptibles d'affecter des clients ou d'autres parties prenantes), lorsqu'ils sont présentés comme factuels ou faisant autorité.

Voici une formulation possible de clause de non-responsabilité : « Le contenu suivant a été généré grâce à une solution d'intelligence artificielle. »

Certaines exceptions s'appliquent. Par exemple, un texte généré par l'IA ne nécessite pas de clause de non-responsabilité s'il a été relu et modifié par une personne qui en assume la responsabilité éditoriale. En outre, aucune clause de non-responsabilité n'est requise lorsqu'il est déjà clair que l'interaction implique une IA.

6. Acquisition ou Développement d'une Solution d'IA

Si vous envisagez d'acquérir (y compris par achat, licence ou abonnement) ou de développer/co-développer une **Solution d'IA**, il vous incombe de suivre la procédure d'approbation de Magna pour **les Solutions d'IA** via le lien sur [MagNET AI – Solutions et technologies d'IA](#).

Ce processus comporte deux étapes distinctes :

- **Étape 1** : le suivi des initiatives, idées et cas d'utilisation prévus en matière d'IA afin de promouvoir la transparence, d'évaluer la valeur commerciale et la faisabilité financière, de minimiser la duplication des efforts, ainsi que de renforcer la gouvernance et la gestion des risques ; et
- **Étape 2** : la documentation, la catégorisation et l'évaluation des risques des **Solutions d'IA** issues de l'étape précédente qui sont approuvées et mises en œuvre.

Selon votre rôle concernant la **Solution d'IA** acquise ou développée, vous pouvez être considéré comme le « développeur » de la solution, notamment aux fins de la conformité à la présente Politique et aux [Principes de Magna en matière d'IA responsable](#), ainsi qu'aux [Procédures applicables aux développeurs d'IA](#) et à l'EUAIA.

7. Agents d'IA

Vous pouvez utiliser des **Agents d'IA** créés pour répondre à vos besoins professionnels spécifiques via des **Solutions d'IA approuvées**. Les **Agents d'IA** sont des **Solutions d'IA** entièrement soumises à la présente Politique.

Si vous êtes le propriétaire de l'entreprise qui déploie un **Agent d'IA** pour votre propre usage ou celui de votre équipe, il vous incombe d'obtenir l'approbation préalable de l'**Agent d'IA** par le biais du processus d'approbation en deux étapes décrit dans la section 6 ci-dessus. De plus, vous êtes responsable de la liaison avec l'équipe technique pour la surveillance et le contrôle requis de vos **Agents d'IA** tout au long de leur cycle de vie (c'est-à-dire de la conception initiale à la mise hors service, y compris la communication interagents). Cette supervision inclut le respect des exigences de gouvernance, des normes et lignes directrices informatiques de l'organisation, ainsi que des **Principes en matière d'IA responsable**. Enfin, vous devez également respecter toute autre exigence définie dans les [Procédures applicables aux développeurs d'IA](#) concernant les [Agents d'IA](#).

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

1. Respect des Politiques de Magna et de la Législation en vigueur

Dans toutes les situations impliquant l'**Utilisation** ou le **Développement** de Solutions d'IA, vous devez vous conformer à la **Législation en vigueur**, aux [Principes de Magna en matière d'IA responsable](#) et aux autres politiques pertinentes de Magna (par exemple, la Politique en matière d'informations confidentielles, la Politique de confidentialité des données, etc.). Veuillez vous référer à l'[Annexe B](#) de la présente Politique pour obtenir la liste de ces lois et des politiques connexes de Magna.

En outre, les obligations de Magna et de chaque personne à laquelle la présente Politique s'applique sont soumises à la **Législation en vigueur** et, en cas d'incohérence, seront interprétées de la manière la plus proche possible des exigences de la présente Politique tout en restant conformes à la **Législation en vigueur**.

2. Respect des exigences des clients, fournisseurs, vendeurs et autres tiers et des accords de non-divulgation

Vous devez tenir compte des limitations, restrictions et interdictions contractuelles lors du traitement des données et informations de tiers dans une **Solution d'IA**. Dans certains cas, vous pourriez ne pas être autorisé à utiliser et/ou à saisir de telles données tierces dans la **Solution d'IA**, car cela pourrait constituer une violation d'un accord de non-divulgation ou d'autres accords de confidentialité. Vous devriez discuter des obligations de confidentialité, restrictions, interdictions et autres limitations contractuelles applicables avec le Group, Regional ou Corporate Legal Counsel afin d'aider Magna à éviter toute violation de ses engagements contractuels. De plus, vous devez également respecter la Politique de confidentialité de Magna.

3. Formation

Magna fournira des ressources et une formation pour vous aider à mieux comprendre les capacités et les limites des **Solutions d'IA**. Il vous incombe de suivre toutes les formations requises dans les délais impartis.

4. Signalement

Vous devez surveiller, documenter et signaler tout dysfonctionnement rencontré lors du développement d'une **Solution d'IA**, ainsi que tout **Résultat d'IA** biaisé, préjudiciable, inexact ou anormal. Dans de nombreux cas, ce type de rapport peut être généré directement au sein d'une **Solution d'IA**. Le cas échéant, vous devez utiliser la fonction de signalement prévue à cet effet. Lorsque la **Solution d'IA** ne propose pas de fonction de signalement, ou si vous estimez que les risques ou les conséquences sont significatifs, vous pouvez effectuer un signalement via la Magna Hotline, la **ligne d'assistance téléphonique de Magna**, dans la rubrique « **Protection des données / Préoccupation relative à l'intelligence artificielle (IA)** ».

Si vous constatez une violation présumée de la présente Politique ou une atteinte aux droits de propriété intellectuelle de Magna, vous devez le signaler via la Magna Hotline, la **ligne d'assistance téléphonique de Magna**.

Selon la région et les circonstances, des rapports aux organismes gouvernementaux compétents peuvent également être nécessaires ; rien dans la présente Politique ne vous empêche de vous adresser aux organismes gouvernementaux à titre personnel.

5. Surveillance de la conformité

Magna se réserve le droit de contrôler le respect de la présente Politique par les Personnes de Magna. Magna mettra en place des mesures pour prévenir, surveiller et réagir aux incidents impliquant des **Solutions d'IA**, y compris les cas de préjudice et de résultats biaisés, ainsi que les atteintes à la sécurité, à la confidentialité et à la protection des données.

6. Responsabilité en cas de violation de la présente Politique

Si vous ne respectez pas les conditions de la présente Politique, vous pouvez faire l'objet de mesures disciplinaires pouvant aller jusqu'au licenciement.

7. Pour plus d'informations :

Pour toute information complémentaire ou demande d'orientation, veuillez contacter vos **Global AI Leads** désignés ou écrire à l'adresse suivante : ai.governance@magna.com.

Publié : 21 janvier 2026
Révision : n/a
Prochaine révision : T1 2027
Émis par : Ressources humaines et technologies de l'information
Approuvé par : Ressources humaines et technologies de l'information

ANNEXE A – DÉFINITIONS

L'expression « **IA agentique** » désigne les **Solutions d'IA** capables de planifier, d'entreprendre des actions ou d'accomplir des tâches avec une certaine autonomie, tout en opérant sous la supervision humaine (c'est-à-dire que l'**IA agentique** est la capacité (IA qui peut agir, planifier ou poursuivre des objectifs)).

« **IA** » désigne l'intelligence artificielle.

« **Agents d'IA** » désigne des outils ou des systèmes spécifiques qui utilisent des capacités d'agent pour effectuer des tâches ou des flux de travail au nom d'un utilisateur dans des paramètres contrôlés (c'est-à-dire que les **Agents d'IA** sont les outils ou les systèmes qui utilisent cette capacité pour effectuer des tâches en pratique). Exemples : Des Agents d'IA dans Microsoft Teams pour faciliter la planification des réunions ou répondre aux questions des employés ; des assistants d'IA spécialisés, etc.

« **Procédures applicables aux développeurs d'IA** » désigne les **Procédures applicables aux développeurs d'IA**.

« **Résultats d'IA** » désigne tout contenu (y compris des textes, images, contenus audio, vidéos et code logiciel), résultats, recommandations, décisions et/ou autres éléments générées par une **Solution d'IA**.

« **Solution d'IA** » désigne l'ensemble des systèmes, fonctionnalités, cas d'usage, produits, plateformes et outils d'IA, y compris les **Systèmes d'IA traditionnels**, les **Systèmes d'IA générative**, les **Agents d'IA** et l'**IA agentique**.

« **Législation en vigueur** » telle que définie à l'[Annexe B](#).

« **Solutions d'IA approuvées** » désigne les **Solutions d'IA** qui répondent aux protocoles de sécurité informatique et aux exigences de confidentialité de Magna et qui ont été approuvées et déployées pour être utilisées dans les activités de Magna. La liste des **Solutions d'IA approuvées** par Magna est disponible [ici](#).

Le « **Développement** » d'une **Solution d'IA** signifie que vous avez un niveau d'interaction plus élevé avec la solution, ce qui s'étend à tout ce qui suit :

- l'élaboration des spécifications pour la **Solution d'IA** ;
- la construction, la conception, l'amélioration ou l'entraînement du modèle et de l'algorithme de la **Solution d'IA** ;
- la collecte, le traitement ou l'entraînement des jeux de données sous-jacents à la **Solution d'IA** ;
- les tests ou la validation de la **Solution d'IA** ; ou
- l'utilisation d'un outil tiers à des fins de **Développement**.

Le **Développement** d'une **Solution d'IA** peut être réalisé :

- exclusivement à des fins internes (par exemple, l'automatisation de la production) ;
- pour une utilisation par des parties prenantes externes (par exemple, des clients, fournisseurs ou autres partenaires commerciaux) ; ou
- pour une intégration dans les produits de Magna.

En outre, le **Développement** d'une **Solution d'IA** peut être effectué :

- en interne par des Personnes de Magna (par exemple, au moyen d'outils tiers tels que NVIDIA Isaac Sim, ainsi que via des fonctionnalités d'IA intégrées dans des systèmes traditionnels tels que CATIA) ;
- par un partenaire tiers pour ou au nom de Magna ; ou
- conjointement par une équipe comprenant des Personnes de Magna et du personnel d'un développeur tiers.

« **EUAIA** » désigne règlement de l'UE sur l'IA (*EU AI Act*).

« **Systèmes d'IA générative** » désignent des **Solutions d'IA** principalement conçues pour générer du nouveau contenu (par exemple, du texte, des images, de l'audio, de la vidéo ou du code, etc.) ou pour planifier et exécuter de manière

autonome des actions en plusieurs étapes en vue d'atteindre des objectifs basés sur des modèles appris à partir des données, plutôt que de simplement analyser ou classer des données existantes.

« **Entrées** » désigne toutes les entrées, données, requêtes, commandes, informations ou documents saisis dans une **Solution d'IA**.

« **Magna** » désigne Magna International Inc., ainsi que l'ensemble de ses groupes opérationnels, divisions (y compris les coentreprises contrôlées), filiales et autres activités à l'échelle mondiale.

« **Entrées appartenant à Magna ou contrôlées par Magna** » désigne les données, informations ou documents qui sont sous la garde, la possession ou le contrôle de Magna et qui appartiennent à Magna, aux Personnes de Magna ou aux clients, fournisseurs ou autres partenaires commerciaux de Magna.

« **Personnes de Magna** » ou « **vous** » désigne toutes les personnes qui agissent au nom de Magna, y compris : un employé à temps plein ou à temps partiel de Magna ; des entrepreneurs indépendants, des dirigeants, des administrateurs, des consultants et des agents.

« **MAVIS** » fait référence à l'assistant Magna AI Virtual Information System (le système d'information basé sur l'IA de Magna).

« **Principes RAI** » fait référence aux **Principes en matière d'IA responsable**.

Les « **Systèmes d'IA traditionnels** » désignent les **Solutions d'IA** qui utilisent des modèles statistiques/d'apprentissage automatique et/ou une logique basée sur des règles pour analyser ou classer des données existantes et produire des résultats tels que des prédictions, des recommandations ou des décisions, et qui ne sont pas principalement conçues pour générer du nouveau contenu ou pour planifier et exécuter de manière autonome des actions en plusieurs étapes en vue d'atteindre des objectifs.

L'« **Utilisation** » d'une **Solution d'IA** signifie que vous utilisez une **Solution d'IA** existante développée par Magna ou un tiers pour effectuer les opérations suivantes :

- des tâches simples, comme générer un courriel ou une image, résumer un texte ou répondre à une question ; ou
- des tâches plus complexes, telles que le soutien au développement des produits et aux initiatives d'automatisation de la production de Magna.

ANNEXE B – LEGISLATION EN VIGUEUR ET POLITIQUES DE MAGNA

Législation en vigueur

« **Législation en vigueur** » désigne l'ensemble des lois, statuts, règlements, règles, ordonnances, codes, directives, ordonnances, jugements, lignes directrices et exigences gouvernementales susceptibles d'entrer en vigueur et qui ont une incidence sur la manière dont les **Solutions d'IA** sont sélectionnées, utilisées, développées ou déployées, y compris

- le Règlement (UE) 2024/1689 du Parlement européen et du Conseil du 13 juin 2024 établissant des règles harmonisées en matière d'intelligence artificielle (« EUAIA »)

les politiques Magna pertinentes/connexes

- Politique en matière d'informations confidentielles de Magna
- Politique de divulgation d'entreprise de Magna International Inc.
- Politique, procédures et directives en matière de confidentialité et de protection des données de Magna International Inc.
- Politique de classification des informations de Magna
- Politique de sécurité d'entreprise de Magna
- Directive globale de Magna relative à la messagerie électronique, à Internet et aux réseaux sociaux
- Politique de sécurité IT/OT de Magna
- Politique de réponse aux incidents de cybersécurité de Magna International Inc.
- Directive en matière de santé, de sécurité et d'environnement de Magna